
**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DE L'UPSA - FRIBOURG,
JEUDI 23 MAI 2019 A 16h00,
AUBERGE DE LA GARE, 1772 GROLLEY**

Présents : 66 membres et invités

Excusés : 54 membres et invités

Présidence : M. Georges Bovet

M. G. Bovet, président de l'UPSA-FR, ouvre l'assemblée générale ordinaire, remercie les membres de leur présence et souhaite la bienvenue à tous. Il salue particulièrement :

MM. R. Mesot Président du Grand Conseil, Ch. Pretet, Syndic de Grolley, P.-D. Senn, Vice-Président UPSA-CH et Président de la section NE, R. Ayer, président d'honneur UPSA-CH, L. Liard, Président d'honneur UPSA-FR, F. Prieto, nouveau conseiller clientèle UPSA-CH, Plt J.-M. Rotzetter, police circulation, T. Waeber, OCN, P. Schwaller, Président CA UPSA-FR, Ch. Nydegger, Chef du Service de la formation professionnelle SFP, T. Di Falco, Chef du service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes SOPFA, MM. Alain Piller, Directeur ESA, C. Dos Santos, Directeur ESA-Bussigny, B. Nussbaum, Motorex, MM C. Noirjean et J.-P. Roman, AutoScout 24, J. Schorderet, Cembra Money Bank, Un merci particulier à la section du Lac et de la Singine qui sont présents.

Les maîtres de cours de l'école professionnelle de Fribourg et Bulle, les moniteurs des CIE de l'UPSA-FR ainsi que les nouveaux diplômés arriveront en fin d'assemblée.

Différentes personnalités se sont excusées car déjà retenues par d'autres obligations.

Le président donne la parole à M. Christophe Pretet, Syndic de Grolley

M. Pretet nous présente en quelques mots la commune de Grolley : La 1^{ère} trace écrite de Grolley, trouvée à l'Abbaye d'Hauterive, date de 1138. La commune compte 400 habitants en 1910. Au début des années 1960, le projet d'installer un nouveau parc automobile de l'armée est lancé. Ceci va grandement contribuer au développement de la commune. Actuellement Grolley compte 1'940 habitants. Malgré son développement, Grolley a gardé une âme de village.

Le président le remercie.

Une minute de silence est observée pour les personnes décédées en 2018.

Deux scrutateurs sont nommés : MM Marcel Gavillet et Pascal Grandjean

Ont le droit de vote : 48 membres

Le président déclare l'AG ouverte.

Ordre du jour : il a été modifié comme suit :

7.1 Félicitation aux nouveaux diplômés : ce point sera traité à la suite de l'AG des CIE.

Cette modification est acceptée à l'unanimité

1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 MAI 2018

Ce PV ne fait l'objet d'aucune remarque ; il est approuvé à l'unanimité, avec remerciements.

2. RAPPORTS

2.1 Rapport du président UPSA-FR

Le président nous lit son rapport; la version allemande est projetée au beamer. Ce rapport est disponible au secrétariat.

2.2 Rapport du président de la commission d'apprentissage

M. Schwaller nous lit son rapport. La version allemande est également présentée au beamer. Ce rapport est également disponible au secrétariat.

Pas de question sur ces rapports

3. COMPTES ANNUELS ET RAPPORT DES REVISEURS POUR 2018 + DECHARGE

3.1 Comptes annuels 2018 UPSA-FR

Comptes : R. Julmy présente le compte pertes et profits ainsi que le bilan de l'exercice 2018 pour l'UPSA-FR. Il commente les points principaux de ces comptes. Une nouvelle session des cours de brevet a été ouverte. Les subventions fédérales vont directement aux candidats. De plus, les cours de soudure sont à nouveau donnés par l'UPSA-FR.

Bilan : Le bilan est confortable. On peut constater une stabilité dans les comptes. L'obligation ESA est arrivée à échéance. Elle va être reconduite. Le bénéfice après impôts se monte à Fr. 6'317.80.

Pas de question sur les comptes.

3.2 Rapport des réviseurs pour 2018 + décharge

O. Rossy, au nom des vérificateurs, nous lit le rapport des comptes de l'UPSA-FR; il propose d'accepter les comptes et d'en donner décharge aux organes concernés.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au comité, au caissier et aux vérificateurs.

Le président remercie le caissier et les vérificateurs.

4. BUDGET ET COTISATION

4.1 Budget 2019

R. Julmy présente le budget et détaille également les principaux points. Pour START, le stand a été renouvelé et agrandi. Les employés de commerce et les logisticiens ont nouvellement été représentés. M. Julmy, au nom du comité, remercie l'UPSA-CH pour la subvention accordée. Les charges correspondent à celles de 2018.

Aucune question, le budget est accepté à l'unanimité.

4.2 Cotisation 2019

En raison de la santé financière de l'Association, l'AG maintient la **cotisation 2019 à Fr. 250.00.**

5. NOMINATIONS

5.1 Election d'un nouveau membre du comité

M. Patrice Bapst a décidé de mettre un terme à son mandat au comité de l'UPSA après 6 ans, suite à son départ à la retraite. G. Bovet le remercie pour son investissement et le temps consacré à ses tâches et lui remet un cadeau.

Afin de le remplacer, le comité a approché M. Marc-Alain Bertschy qui a tout de suite manifesté son intérêt à défendre la cause des garagistes.

G. Bovet présente M. Bertschy. Il a 55 ans et habite Noréaz. Il est garagiste depuis le 1^{er} octobre 1997. Il pratique volontiers la marche en montagne et le vélo est une passion pour lui.

Aucune autre proposition n'est faite.

Marc-Alain Bertschy est élu par applaudissements.

Le président le remercie d'avoir accepté cette fonction et lui souhaite la bienvenue au sein du comité de l'UPSA-FR.

5.2 Election du Président et du comité

2019 est une année électorale pour le comité. MM. Jacques Barras, Christian Chammartin, André Devaud, Benoît Marchon, Michaël Neuhaus, Gérard Pepe, Bernard Savoy et Jean-Luc Wyssmüller sont prêt à poursuivre leurs activités au sein du comité de l'UPSA-FR. Ceci pour une période de 2 ans selon les statuts en vigueur.

G. Bovet a eu beaucoup de plaisir à assumer la présidence au sein d'une bonne équipe. Il se représente pour une nouvelle période de 2 ans.

Le comité est élu par applaudissements.

La nouvelle composition du comité est : MM. Georges Bovet, Jacques Barras, Marc-Alain Bertschy, Christian Chammartin, André Devaud, Benoît Marchon, Michaël Neuhaus, Gérard Pepe, Bernard Savoy e Jean-Luc Wyssmüller.

5.3 Des vérificateurs des comptes

Le comité propose la candidature de Jacqueline Piccand comme vérificatrice suppléants.

Il n'y a pas d'autre proposition. Les vérificateurs pour 2019 sont :

Bruno Schwander : 1^{er} vérificateur
Steve Purro : 2^{ème} vérificateur
Jacqueline Piccand : vérificatrice suppléante

Les vérificateurs sont élus par applaudissements.

6. MUTATIONS

6.1 Admissions

Ont été acceptés comme nouveaux membres depuis la dernière AG :

- Pilloud Electricité Sàrl, Châtel-St-Denis
- Garage des Planchettes Sàrl, Ependes

Le président lui souhaite la bienvenue au sein de l'UPSA-FR.

6.2 Démissions

Ont démissionné depuis la dernière AG les membres suivants :

Garage Central SA	Fribourg
MG Autos Sàrl	Epagny
Niklaus Automobiles Sàrl	Siviriez
Garage du Tatrel	Remaufens
Garage Zbinden AG	Büchslen/Morat

7. DIVERS

START 2019 : en 2019, le stand a été agrandi. Un environnement garage, avec une réception et un petit magasin ont été créés. Les employés de commerce ainsi que les logisticiens ont ainsi pu être intégrés. Ces métiers étant méconnus auprès des jeunes et de leurs parents, la démarche a connu un vif succès. L'expérience sera renouvelée lors de l'édition 2021.

Deux questions ont été posées par des membres lors des inscriptions à l'AG. G. Bovet y répond.

La première vient de M. Bruno Schwander qui demande des informations concernant le fond paritaire suite à l'abandon de la CCT :

Réponse : Ce fond d'un montant de Fr. 263'272.- est toujours bloqué sur un compte géré par l'UPCF. Les discussions avec la partie syndicat étant difficile, ceux-ci refusent de libérer ce fond tant qu'une nouvelle CCT n'est pas signée. Or, le comité de l'UPSA-FR n'est pas favorable à une nouvelle CCT. Ce montant n'est bien sûr pas perdu et il faudra bien trouver un accord afin de le libérer. R. Julmy se renseigne auprès du service juridique de l'UPCF afin de trouver une solution.

La deuxième question émane d'Olivier Rossy concernant le remplacement des plaquettes nominative UPSA que chaque membre appose dans son garage et qui perdent de leur éclat avec le temps :

Réponse : Selon M. Markus Aegerter, chef du service After Sales de l'UPSA-CH, cette plaquette peut être commandée auprès de l'UPSA-CH ou directement auprès de M. Fabrice Prieto. Cependant, il serait préférable d'envoyer une commande groupée. Une information à ce sujet sera envoyée aux membres.

En octobre 2018, le comité a approché la société Cembra Money Bank afin de trouver une solution concernant la problématique de l'encaissement des factures. Une solution a été proposée avec Swissbiling. G. Bovet l'utilise dans son garage et en est très satisfait. Il passe la parole à M. Jacques Schorderet qui va donner quelques explications.

M. Jacques Schorderet

M. Schroderet transmet les salutations de Cembra Money Bank.

Cembra Money Bank a acquis la société Swissbiling et a développé un programme afin de pouvoir fournir aux garagistes la solution qu'il leur manquait pour la facturation et l'encaissement de leurs prestations.

Les avantages de ce système sont la facturation par Swissbiling et le paiement garanti des factures. La gestion des débiteurs est professionnalisée. Le garage ne perd pas le lien avec son client grâce au suivi fourni. Le client n'a pas honte de revenir dans le garage s'il a des difficultés de paiement, étant donné que ceci est géré par Swissbiling.

La possibilité de paiement par acompte pour les clients est disponible.

Le Président le remercie pour les explications.

Personne ne désirant prendre la parole, le Président passe la parole à Benoît Marchon pour l'assemblée générale des cours interentreprises.

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DES COURS INTERENTREPRISES DE
L'UPSA - FRIBOURG,
JEUDI 23 MAI 2019 A 17h30,
AUBERGE DE LA GARE, 1772 GROLLEY**

1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 MAI 2018

Ce PV ne fait l'objet d'aucune remarque ; il est approuvé à l'unanimité, avec remerciements.

2. Rapport

2.1 Rapport du président de l'association des CIE

Le président nous lit son rapport; la version allemande est projetée au beamer. Ce rapport est disponible au secrétariat.

3. Comptes 2017-2018

3.1 Comptes annuels

Reto Julmy présente les comptes et donne quelques explications. Les comptes sont stables. Le total des produits est de Fr. 509'533.-. La différence majeure dans les charges est due au fait que les cours de soudure sont maintenant donnés par l'UPSA et plus par suissetec Fribourg. Le bénéfice se monte à Fr. 24'982.45.

Les actifs se montent à Fr. 1'210'077.-. Le capital propre est de Fr. 1'185'094.-. Le montant est important mais il sera nécessaire lors du déménagement dans les nouveaux locaux du futur centre cantonal des CIE

3.2 Rapport des réviseurs pour 2017-2018 + décharge

O. Rossy, au nom des vérificateurs, nous lit le rapport des comptes de l'association des CIE UPSA-FR; il propose d'accepter les comptes et d'en donner décharge aux organes concernés.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au comité, au caissier et aux vérificateurs.

Le président remercie le caissier et les vérificateurs

4. Budget

Reto Julmy présente le budget 2019-2020 et informe que le budget correspond, en général, aux comptes 2017 – 2018.

Aucune question, le budget est accepté à l'unanimité.

5. Divers

En 2018 se sont déroulés les SwissSkills à Berne. Grâce à leur travail et à une excellente formation, 5 jeunes candidats fribourgeois y ont participé et se sont qualifiés pour la suite du parcours. G. Bovet félicite Florent Lacilla qui a obtenu le titre de champion suisse ainsi que M. Steve Rolle, 3^{ème} du concours.

Le Président de l'Association des CIE UPSA-FR repasse la parole au Président d'UPSA-FR pour la suite du programme.

Le président de l'UPSA donne la parole à M. Roland Mesot, président du Grand Conseil

M. Mesot remercie pour l'invitation. Il apporte les salutations du Grand Conseil fribourgeois.

Il est ravi de participer à l'Assemblée générale d'une association d'une telle importance pour le tissu économique fribourgeois.

C'est un défi pour la profession de rester stable dans le climat actuel qui tend de plus en plus vers l'écologie.

Fribourg est un canton formateur. L'Etat et l'économie de manière générale participent à la formation. Il en profite pour saluer la Présidente de l'Union Patronale du canton de Fribourg qui fait beaucoup pour la formation professionnelle dans toutes les branches ou l'UPCF est concernée.

Le Président le remercie.

Le Président donne la parole à M. Christophe Nydegger, chef du Service de la formation professionnelle SFP

M. Nydegger donne quelques explications concernant la construction d'un nouveau centre pour les cours interentreprises.

C'est l'Association du Centre professionnel cantonal (ACPC) qui est chargée de fournir ces locaux. L'ACPC est financée par quatre parties à parts égales. Les communes où habitent les apprentis, les communes où travaillent les apprentis, l'Etat et le patronat.

Il est difficile de trouver un terrain afin de construire ce nouveau centre, étant donné que des cours interentreprises ne sont pas attractifs pour les communes. De ce fait, un

MEP (mandat d'études parallèles) a été lancée à la suite de quoi, quelques dossiers ont été retenus. Le périmètre de choix se situe à environ 20 minutes de la gare de Fribourg. M. Julmy représentera le patronat dans les démarches à venir.

Le président donne la parole à M. Pierre-Daniel Senn, vice-président UPSA-CH

M. Senn remercie de l'invitation.

Selon lui, nous vivons une année de rupture dans les domaines du marché, de la politique et de l'industrie.

Actuellement, le marché stagne. Les constructeurs sont dans l'obligation de réduire leur production.

L'auto est devenue la bête noire de la politique. Il y a une trop forte dose d'idéologie environnementale. Le rôle de l'Etat est de fixer des objectifs et pas de définir en quel genre de véhicule il faut rouler.

Il y a de plus en plus besoin de technologie afin de réduire les effets nocifs des moteurs. Ceci engendre d'énormes coûts supplémentaires pour l'industrie de l'automobile.

Le CO2 n'est pas un polluant, mais un gaz à effet de serre. La Suisse est un des seuls pays à avoir dépassé les buts fixés dans les accords de Kyoto, elle est le pays à avoir fixé les objectifs les plus ambitieux dans les accords de Paris.

La redevance radio-télévision est beaucoup trop élevée pour les entreprises. Des démarches ont été entreprises par l'USAM afin de la réduire.

M. Senn conseille de soutenir les candidats proches des PME lors des élections fédérales de l'automne.

Le président donne la parole à M. Thomas Waeber, OCN

Il transmet les salutations de la direction de l'OCN et remercie de l'invitation.

Il nous donne quelques chiffres concernant le parc de véhicules. Le ralentissement se confirme. La croissance est de 1,6%. C'est la plus faible de ces 20 dernières années. 268'645 véhicules étaient immatriculés dans le canton au 30.09.2019.

Le diesel est toujours en augmentation. On constate également une hausse pour les véhicules automatiques et les 4/4.

Contrôles : il remercie les membres pour leur travail qui permet d'avoir des véhicules conformes ; environ 9/10 sont conformes. Sur 100'565 véhicules, 87'062 ont été réussis. L'OCN compte sur la collaboration des garages.

Projet de modification de la loi sur l'imposition des véhicules. Pour les véhicules utilitaires, c'est le poids total au lieu de la charge utile qui sera pris en compte. Les voitures ne seront plus imposées sur la cylindrée, mais sur la puissance. L'entrée en vigueur devrait se faire en 2021.

Il remercie les membres pour leur bonne collaboration.

Le président le remercie.

Le président donne la parole à M. Alain Piller, ESA

M. Piller remercie de l'invitation.

Il salue le travail de l'UPSA au bénéfice de la formation. Il est en admiration devant les jeunes qui se sont très bien classés lors des SwissSkills. La pression à gérer est énorme lors de ce concours. Il félicite également les moniteurs et les entreprises formatrices.

ESA se porte bien. Elle enregistre une progression dans tous les domaines. Il remercie tout le monde pour leur fidélité. La progression est également due à l'amélioration du système de logistique. L'offre a été augmentée de 5'000 références en stock.

Il souhaite à tous beaucoup de succès dans les affaires.

Le président le remercie.

7.1 Félicitations aux nouveaux diplômés

Le président présente les nouveaux diplômés « diagnosticien en automobiles ». Il s'agit de

- Neves Tania Villars-sur-Glâne
- Gauch Yannick Alterswil
- Kaufmann Raphaël Kerzers
- Schütz Dominic Galmiz
- Ballaman Kevin Le Crêt-près-Semsaies
- Fragnière Valentin Courtepin
- Gabriel Valentin Bossonnens
- Taner Muarem Morat
- Heger Constantin Châtel-St-Denis
- Kaltenrieder Yanick Domdidier

Mme Tania Neves ainsi que MM Kevin Ballaman et Valentin Fragnière sont présents ce soir.

Le président les félicite pour leur belle réussite et leur souhaite plein succès dans leur avenir professionnel. Il leur remet un cadeau.

M. Georges Bovet en profite pour remercier David Scherrer, responsable et moniteur des CIE, pour tout le travail effectué et lui souhaite plein succès pour son avenir. Il lui remet également un cadeau.

M. Bovet invite tout le monde à se rendre Transport.ch 14 – 19 novembre 2019.

Une nouvelle session du brevet débutera en août 2020.

Sponsors : le président remercie également les sponsors de l'UPSA-FR pour leur soutien, soit :

AutoScout24 – Cembra MoneyBank - CP Mobil – ESA – Figas – Motorex et la commune de Grolley.

Il remercie les membres de leur attention et leur souhaite une belle soirée.

Il clôt l'AG à 18h35

UPSA-FR

Pour la tenue du PV : Patricia Kaeser, secrétaire

Fribourg, juillet 2019

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UPSA FRIBOURG DU 23 MAI 2019 RAPPORT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,
2018 fut une année relativement stable par rapport à 2017. Toutefois, le cap des 300'000 véhicules n'a pas pu être atteint et divers éléments sont venus tout de même troubler cette stabilité. Je vais, par ce rapport, vous retracer les quelques éléments les plus marquants de l'année passée.

Situation du marché de l'automobile.

Avec un total de **299'716** véhicules vendus en 2018, le cap des 300'000 véhicules n'a pas pu être franchi, ce qui représente une baisse de **4.6%** par rapport à 2017.

Cette légère baisse a surtout été générée par des retards de livraisons de la part de certains constructeurs qui n'étaient pas prêts avec l'introduction des nouvelles normes WLTP.

Comme en 2017, les véhicules à propulsion non thermiques ont également enregistré des records. Jamais encore autant de voitures de tourisme avec propulsion alternative ont été immatriculées au cours d'une année civile. Les **21 591** immatriculations de véhicules hybrides, électriques, à hydrogène et GNC se situent à près de **23 %** au-dessus du chiffre de l'année précédente.

Selon Auto-Suisse, la part du marché des voitures électriques, hybrides, à hydrogène et GNC se montait à **7,2 %**. Près de la moitié des véhicules alternatifs immatriculés étaient des voitures électriques et des hybrides rechargeables, dont la part de marché était de **3,2 %**. Auto-suisse maintient le cap sur son objectif «10/20» visant une part de 10 % de ces types d'entraînement en 2020.

Cette augmentation doit et va certainement encore progresser cette année si nous voulons atteindre la barre des 95 grammes de CO2 par kilomètre d'ici 2020 comme cela sera exigé par la loi qui entrera en vigueur l'année prochaine.

Lors de la journée des garagistes en janvier 2019, le Dr. Hans-Georg Haüssel, a affirmé que la progression des véhicules à propulsion alternative va encore se poursuivre dans les années futures, pour atteindre en 2025 une part de marché entre 15% et 25%.

A l'avenir, il sera difficile pour un constructeur de ne pas disposer de tels véhicules pour continuer à être performant. Selon une étude d'auto-suisse et de gfs.Bern, **72 % des citoyennes et citoyens suisses peuvent s'imaginer acheter un tel modèle lors de leur prochaine acquisition.**

Marché des occasions. (voir site AGVS)

En 2018, le marché des véhicules d'occasion est également resté relativement stable par rapport à 2017. En 2018, 859'000 changements de propriétaires ont été enregistré, ce qui représente une légère baisse de 1.1% par rapport à 2017 (868'000 changements). On remarque comme toujours, que le nombre de changement de propriétaire est environ trois fois supérieur par rapport aux véhicules neufs.

Marché des utilitaires.

Il est réjouissant de constater que le marché des véhicules utilitaires tout confondu se porte très bien. En effet, en 2018 ce ne sont pas moins de 32'231 véhicules utilitaires qui ont été vendus dans notre pays, ce qui représente une augmentation de 1.7% par rapport à 2017 (31'683).

Marché Fribourgeois

Pour terminer, je peux vous annoncer que le marché Fribourgeois se porte très bien. 268'645 véhicules étaient immatriculés dans le canton en 2018, soit une croissance de 1.6 %. La progression Nationale se situe à 1.0 %. Les immatriculations des véhicules neufs ont représenté 16'419 unités soit une diminution de 2.1 % (CH -4.3 %).

Perspectives 2019 pour les véhicules neufs.

En ce début 2019, le marché automobile semble relativement stable et on enregistre des bons volumes de vente pour les véhicules neufs. **Toutefois, pour 2019, BAK Economics prévoit à nouveau un léger repli du marché des voitures neuves. Suite au niveau record des nouvelles immatriculations en 2015, l'activité voitures neuves se stabilisera à nouveau l'année prochaine autour de 308 000 unités environ.**

Marché du service après-vente.

En 2018, le travail et la marche des affaires dans les ateliers a également été relativement correct d'après divers sondages dans notre canton. Les affaires hivernales ont été relativement bonnes en 2018 en raison des chutes de neige précoces qui ont favorisées le commerce des pneus d'hiver.

Cependant, comme chaque début d'année, et surtout durant les mois de février et mars, nous avons remarqué un taux d'occupation en légère baisse dans les ateliers. Cette baisse est générale sur le marché Suisse. Nous devons continuer à suivre cette évolution, car nous constatons que les constructeurs arrivent de plus en plus avec des espacements de service plus importants, ce qui provoque une baisse du taux d'occupation dans nos ateliers. Restons dès lors très attentif à cette évolution.

En conclusion à ce chapitre sur la marche des affaires, j'aimerais à nouveau attirer votre attention sur le fait qu'il est important de suivre, de s'adapter et de rester constamment au courant de l'évolution des marchés et des nouvelles technologies.

La partie n'est jamais gagnée, car lors de la journée des garagistes 2019 au Kursall à Berne, le cofondateur Falk Hecker de la société AUTOPLUS AG, qui est une chaîne allemande d'ateliers indépendants spécialisée dans l'entretien automobile et basée en Allemagne, n'exclurais pas si le marché le permet, de poursuivre son évolution dans notre pays. Il est dès lors très important de rester au goût du jour et lorsque cela est possible d'investir dans de l'outillage et de nouvelles technologies. La Suisse est toutefois un marché de proximité où nos clients ont besoin de ce contact avec leur garagiste.

Cultivons dès lors cette opportunité et restons attentifs à ces éventuels changements. Nous pourrons ainsi nous adapter comme nous l'avons toujours fait.

Problématique des véhicules Diesel

Le marché automobile 2018 a également été marqué par les craintes de certains clients concernant l'acquisition d'un véhicule Diesel. Je trouve personnellement que les médias font beaucoup de tort à ce sujet, en annonçant régulièrement que certaines villes interdisent la circulation aux véhicules Diesel. Or, actuellement, aucune mesure de cette envergure n'est prévue dans les villes Suisse (source OFROU). Les médias mettent tous les moteurs Diesel dans le même panier, qu'ils soient vieux ou de dernières générations. Ces interdictions touchent surtout les villes de nos voisins Allemand et Français qui interdisent la circulation dans les villes pour les moteurs Diesel de première génération. Les moteurs de dernière

génération ne sont pas touchés par ces interdictions. Or un moteur Diesel avec des normes Euro 6 et plus n'est pas plus polluant qu'un véhicule essence.

Nous devons absolument rassurer nos clients et les guider correctement dans le choix de leur achat. Les 95 grammes de CO₂ par kilomètre, ne pourront également pas être atteints sans passer par le moteur Diesel. D'ailleurs, je lisais dernièrement que Bosch est sur le point de mettre sur le marché un dispositif simple permettant de diminuer de manière drastique les émissions de CO₂ sur les moteurs Diesel. Selon diverses informations relatées dans la presse ces derniers jours, **Il semblerait toutefois que le creux de la vague pour les moteurs Diesel ait été atteint, car le moteur Diesel n'a jamais été si propre, et ce n'est qu'une question de temps pour que les ventes rebondissent.**

Comme vous avez pu le constater dans mon rapport, l'année 2018 a été passionnante et mouvementée. Or 2019 pourrait bien se révéler plus marquante encore pour les conductrices et conducteurs d'automobiles. La législation sur le CO₂ pourrait notamment rendre la conduite beaucoup plus coûteuse au cours de la prochaine décennie, notamment pour les moteurs à combustion. **Nous verrons bien ce que l'avenir nous réserve et restons toujours très positif.**

Plaques de garage.

En 2018, les membres du comité ont effectué 18 contrôles d'entreprises demandant soit un premier ou un jeu supplémentaire de plaques professionnelles. Dans la plupart des cas le jeu de plaques professionnelles a pu être attribué. Toutefois 2 entreprises n'ont pas obtenu de plaques.

A noter que toute nouvelle entreprise demandant un premier jeu de plaques, et que si tous les critères sont en ordre, l'OCN accorde ce jeu à titre provisoire pour une période d'une année. Après cette année d'observation, l'OCN fait le point avec cette entreprise et si les chiffres, le volume des expertises ne sont pas bons, l'OCN retire les plaques à ce garage.

Je tiens à remercier ici l'OCN pour sa collaboration et de nous donner toujours la possibilité de contrôler les garages demandant, ceci permet d'avoir une bonne vision sur les diverses entreprises.

Divers.

Nous attendons toujours avec impatience la décision concernant un nouveau centre pour les cours inter-entreprise. Le besoin devient urgent. Une demande d'offre a été adressée à diverses communes et entreprises, afin qu'elles postulent pour la construction d'un tel objet. Une décision devrait tomber dans les prochains de cette année encore, je l'espère. Nous suivons avec attention l'évolution de cette décision.

Une assemblée générale est également l'occasion de dire merci. Je tiens ici à remercier tous les membres du comité pour leur disponibilité, leur bonne humeur et l'excellent travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année. C'est une chance pour nous tous de pouvoir travailler dans cet état d'esprit.

Un grand merci également à notre secrétariat, en particulier à Monsieur Reto Julmy et Madame Eliane Amantini pour leurs compétences, leur travail et leur disponibilité tout au long de l'année 2018. C'est vraiment important pour nous tous de pouvoir compter sur eux. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à notre nouvelle secrétaire, Madame Patricia Kaeser qui reprend le flambeau, suite au départ en retraite à la fin mars de Madame Amantini. Nous souhaitons à Madame Amantini une retraite bien méritée.

Merci également à nos quatre maîtres des cours interentreprises, aux enseignants des cours théoriques, aux moniteurs des cours de brevet, ainsi qu'à vous chers membres pour votre fidélité.

Par ces quelques lignes, j'ai retracé les événements les plus importants qui ont marqué l'année 2018. Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite de bonnes affaires et vous encourage à rester toujours innovateur et très positif. Merci.

Rapport de la commission d'apprentissage

Mesdames, Messieurs, chers invités,

2018 a été une grande année pour la formation des métiers de l'automobile. En effet les formations ont évolué à la rentrée de l'automne passée.

Les formations actuellement bien connues depuis 2011 ont été modifiées afin de répondre à la demande actuelle de nos ateliers. Pour ce faire, les apprentis doivent participer aux cours hebdomadaires avec un PC portable afin d'effectuer leurs travaux « ASETA » en version numérique.

Au niveau de la commission d'apprentissage, afin de correspondre aux nouvelles législations, nous avons dû composer un nouveau contrôle de formation. Celui-ci, présenté sous forme d'un classeur A4, est divisé en plusieurs chapitres. La grande différence par rapport à l'ancien, est que l'apprenti devra compléter un onglet sur la formation au sein de son entreprise et un autre aux cours interentreprises. De plus, les objectifs de formation ont été adaptés à la nouvelle formation et de ce fait correspondent aux critères actuellement demandés.

Concernant le formulaire de choix de formation et de contingent de vos ateliers que la commission vous fait parvenir chaque année, rien ne change. Vous allez recevoir dès la rentrée prochaine un formulaire complet sur lequel nous vous laisserons la possibilité de compléter les éventuels changements de personnels dans votre entreprise.

Au niveau des examens de fin d'apprentissage 2018, voici les résultats obtenus par nos apprentis :

Mécatroniciens d'automobiles

Mécatronicien léger : 28 candidats 19 français / 9 allemand

24 ont obtenu leur diplôme, soit un taux de réussite de 85.71%

Mécatronicien utilitaires 10 candidats 8 français / 2 allemand

9 ont obtenu leur diplôme, soit un taux de réussite de 90%

Mécaniciens en maintenance

Mécanicien légers 64 candidats 43 français / 21 allemand

51 ont obtenu leur diplôme, soit un taux de réussite de 79.68%

Mécanicien utilitaires 9 candidats 9 français / 0 allemand

9 ont obtenu leur diplôme, soit un taux de réussite de 100%

Assistant en automobiles

13 candidats 8 français / 5 allemand

13 ont obtenu leur diplôme, soit un taux de réussite de 100.00%

Dans l'ensemble, nous avons eu 124 candidats examinés dans les professions de l'automobile avec un taux de réussite de 85.48%. Nous pouvons être très satisfaits de ces résultats et je tiens à remercier les différents partenaires de la formation professionnelle; les instructeurs des cours inter-entreprises, les enseignants, les maîtres d'apprentissage ainsi que les apprentis pour leur engagement.

Depuis maintenant quelques années, la commission d'apprentissage ne visite les apprentis qu'une seule fois durant leur formation. Cette visite se passe en 2^{ème} année de formation pour les mécaniciens et mécatroniciens, et en première année pour les assistants en mécanique. Ces visites sont confiées à M. Erich Stadelmann pour la partie suisse allemande et Mrs. Roland Perriard et Félix Robadey pour la partie francophone. Toutes les visites sont annoncées préalablement, afin de réserver le temps nécessaire pour les entretiens. Je tiens sincèrement à vous remercier pour l'accueil que vous avez réservé et réserverez à nos experts visiteurs.

Pour terminer, j'aimerais encore vivement remercier tous mes collègues de la commission pour leur engagement tout au long de l'année écoulée. C'est un plaisir de travailler avec une équipe motivée et efficace.

Je vous remercie pour votre attention.

Assemblée UPSA-FR du 23 mai 2019 : formation professionnelle

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Je vais vous donner quelques informations sur les cours interentreprises et la formation professionnelle.

Cours interentreprises (CIE)

Nous avons à déplorer la démission de notre responsable des CIE : Monsieur David Scherrer. David a eu l'opportunité d'être nommé maître professionnel de branches théoriques à l'EPAI. Après 17 ans passés comme maître puis responsable des cours interentreprises, il a décidé de donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle et a pris cette décision difficile pour lui, bien qu'il se plaisait beaucoup dans le cadre des cours interentreprises. Nous regrettons bien sûr son choix et le respectons. Nous le remercions vivement pour tout le travail accompli pour notre association durant ces années.

Monsieur Scherrer finissant son mandat en juillet de cette année, il a fallu rapidement mettre au concours le poste pour le remplacer.

Après discussion entre les membres du comité restreint et les autres moniteurs des cours inter-entreprises, le choix s'est porté en la personne de Monsieur Guillaume Yersin. Monsieur Yersin est titulaire du brevet fédéral et possède les CFC du mécatronicien en véhicules lourds et légers. Il commencera sa nouvelle activité en août de cette année. Nous lui souhaitons d'ores et déjà plein de succès et plaisir dans sa nouvelle activité.

Nous avons nommé un nouveau responsable pour notre équipe de moniteurs des cours interentreprises en la personne de Monsieur Patrick Brügger qui a accepté ce poste.

Notre équipe se compose maintenant de Messieurs Patrick Brügger, Philippe Aeberhard, Guillaume Yersin pour donner les cours et de Monsieur Pascal Oberson, responsable des cours de soudure et préparateur.

Je tiens à remercier les moniteurs pour l'excellente ambiance et tout le travail qu'ils effectuent pour notre association.

Le programme de cours inter-entreprises sur support informatique a débuté pour les apprentis de langue allemande; l'UPSA est en train de procéder à la traduction pour les apprentis de langue française.

Au niveau financier, c'est avec plaisir que nous pourrions vous présenter tout à l'heure à nouveau un bénéfice pour l'exercice comptable des cours inter-entreprises. Ceci est dû, suite à l'engagement de Monsieur Pascal Oberson, à la reprise des cours de soudure par notre association.

Dans le cas du matériel, nous avons fait l'acquisition d'un véhicule Mercedes Classe A d'occasion, mais très récent possédant tous les derniers systèmes d'aide à la conduite ; elle servira à la formation des mécatroniciens et du brevet. Notre camion normes Euro 6 avec ridelle élévatrice et le banc d'essai hydraulique reçu de la maison Liebherr est maintenant opérationnel.

Pour ce qui concerne les locaux des cours interentreprises, nous avons reçu une bonne nouvelle concernant des projets concrets pour la réalisation d'un nouveau centre de cours interentreprises pour différentes professions.

Monsieur Christophe Nydegger, chef du service de la formation professionnelle va nous donner quelques informations dans les divers. Je le remercie pour tout son engagement dans le but de trouver de nouveaux locaux.

Tests d'aptitude :

Dix tests d'aptitudes ont été organisés de septembre 2018 à jeudi dernier.

164 candidats ont participé à ces tests.

Mécatronicien en automobiles : 41 participants

Mécanicien en maintenance d'automobiles : 70 participants

Assistant de maintenance d'automobiles : 42 participants

Pas réussi pour une des professions : 11 participants.

Le meilleur résultat a été de 121 points sur 130 et le moins bon de 25 points.

Cours de brevet :

Un grand merci à Monsieur Christian Gapany, doyen à l'EPAI, qui a repris l'organisation et la gestion des cours de brevets l'automne dernier.

Cours pour restauration automobiles :

Les cours concernant la formation de restaurateur automobiles avec brevet vont débuter en 2021.

Notre section Fribourg s'est vu attribuer le module concernant le domaine des moteurs.

Pour terminer, je voudrais remercier notre président Georges, le comité, Monsieur Reto Julmy et Mesdames Amantini et Kaeser pour leur précieuse aide et collaboration.

Benoît Marchon